

LE PUDC, UNE CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 PAS DE PAUVRETÉ
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



2 FAIM ZÉRO
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau



7 ÉNERGIE PROPRE ET ABORDABLE
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation



10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Instaurer des modes de consommation et de production soutenables



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



14 VIE AQUATIQUE
Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



15 VIE TERRESTRE
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Revitaliser le partenariat mondial au service du développement soutenable et renforcer les moyens de ce partenariat



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



PUDC - Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement au Togo

40, Avenue des Nations Unies
B.P: 911 Lomé-Togo Tél: +228 22 21 20 08 / 20 22
Fax: +228 22 21 19 16 / www.tg.undp.org

OFFSET5 Impression, Tél : 22 23 06 00

PUDC – TOGO

OBJECTIFS

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) vise à contribuer à l'amélioration significative des conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services sociaux et économiques de base et la réduction des inégalités sociales au Togo.

Durée du programme : Trois ans (2016 – 2018)

LES COMPOSANTES

Le développement des infrastructures socio économiques de base

Renforcer l'accès des populations aux infrastructures et équipements socio économiques de base.

Le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux

Développer les capacités techniques, organisationnelles des acteurs publics, privés et communautaires, impliqués dans l'offre de services sociaux et économiques au niveau national et local.

Le développement de l'entrepreneuriat rural

Promouvoir l'entrepreneuriat rural et local, renforcer la productivité des populations rurales, valoriser la production agricole à travers l'accès aux techniques de production et de transformation, et faciliter l'accès aux services financiers.

Le développement d'un système de géo localisation des infrastructures et équipements

Développer et mettre en place un système d'information géo référencé des infrastructures et équipements sur l'ensemble du territoire couplé au système de suivi évaluation du Programme. Ceci permettra de suivre et mesurer les progrès du PUDC et de servir de référence unique pour les institutions chargées du pilotage de la politique économique et sociale du pays.

BÉNÉFICIAIRES

Un programme qui bénéficie aux populations des zones rurales et péri-urbaines peu ou mal desservies par les infrastructures et aux couches défavorisées et vulnérables, notamment :

- Les femmes
- Les jeunes
- Les groupements communautaires.

PRINCIPES OPÉRATOIRES

Une approche fondée sur la participation, l'implication, l'appropriation nationale et l'autonomisation des bénéficiaires.

Un programme exécuté par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à la demande du Gouvernement.

La pérennisation par un transfert de compétences à la partie nationale pour assurer une relève de qualité à la fin de la mission.

Une approche territoriale et une intervention sur l'ensemble du territoire ciblant prioritairement les zones rurales et semi urbaines.

L'implication des structures et services déconcentrés des Ministères, des collectivités territoriales, des groupements associatifs.

L'accompagnement du PNUD pour établir des partenariats Sud – Sud en matière de développement communautaire.

DOMAINES D'INTERVENTION

- | | | | |
|---|--|---|--|
| ➤ | <ul style="list-style-type: none">- Entrepreneuriat rural- Renforcement des capacités- Energie- Education- Santé | ➤ | <ul style="list-style-type: none">- Pistes rurales- Eau potable- Finance inclusive- Infrastructures socio-économiques de base |
|---|--|---|--|